Ami du Clergé du 11 mai 1950

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Simples notes dominicales. — **XX.** Fête-Dieu : Le Très Saint-Sacrement, 137.
MOIS DE MARIE à l'école de Jeanne de France. — Les dix plaisirs de Notre-Dame : VI. L'obéissance de Marie, 138. — VII. La pauvreté de Marie, 140. — VIII. La patience de Marie, 141.
Brèves conférences sur l'Histoire de l'Eglise. — XC. Chute de l'empire d'Orient, 143.
En lisant. — Source de la paix, 144.

SIMPLES NOTES DOMINICALES
(2e Dimanche après la Pentecôte)

XX
Fête-Dieu
LE TRÈS SAINT-SACREMENT

Mes frères,

Il est d'usage, en France, depuis le Concordat de 1801, de célébrer la Fête-Dieu le second dimanche après la Pentecôte. Cette fête tombe en réalité le jeudi précédent ; la solennité seule en est renvoyée au dimanche.

Cette fête remonte au XIIIe siècle. Il y avait, en Belgique, non loin de Liège, un couvent situé au Mont-Cornillon ; dans ce couvent furent admises, au début du XIIIe siècle, deux pauvres orphelines, Agnès et Julienne. Cette dernière avait une particulière dévotion à la Sainte Eucharistie. Elle devint prieure du couvent, en 1222, âgée seulement de 29 ans. Au cours de plusieurs visions, elle fut invitée par une voix intérieure à solliciter des autorités religieuses l'institution d'une fête spéciale en l'honneur de la Sainte Eucharistie. Autour de ces révélations, graves discussions entre les théologiens; cependant, à Liège même, l'opinion se montra favorable à l'inspiration de la prieure du Mont-Cornillon. Elle, sans se troubler des contradictions, continuait à prier et à demander à Dieu l'accomplissement de sa volonté. Finalement l'évêque de Liège établit la fête dans son diocèse, en 1247. La Bienh. Julienne mourut en 1258, sans avoir connu ici-bas le triomphe total de son initiative. Mais par une coïncidence extraordinaire un prêtre français, originaire de Troyes, et qui avait été archidiacre du diocèse de Liège, devint pape sous le nom d'Urbain IV. Ce fut lui qui étendit à toute l'Eglise la fête du « Corps du Christ » — *Corpus Christi* — c.-à-d. du T. S. Sacrement, et il chargea S. Thomas d'Aquin de rédiger la messe et tout l'office de ce jour. Approchons-nous donc avec respect et gratitude des vénérables textes liturgiques de cette fête.

I. — *L'Epître : Jésus présent*

Tout serait à méditer dans la liturgie de notre messe. Dès l'Introït retentit un cri de joie, comme nous en avons rencontré si souvent : « *Il les a nourris du froment*... Tressaillez d'allégresse en Dieu, votre protecteur, chantez avec transport en l'honneur du Dieu de Jacob. » La collecte nous fait demander avant tout « le fruit de la Rédemption » en tant qu'il est contenu dans ce sacrement « admirable » qui rappelle la Passion du Christ.

Arrêtons-nous davantage à l'épître empruntée au ch. XI de la Ire aux Cor. Et elle contient le récit le plus anciennement écrit, selon toute vraisemblance, de l'institution de l'Eucharistie. Notez bien ce que je viens de dire : « *le récit le plus anciennement écrit* ». Vous n'ignorez pas en effet que l'Evangile fut prêché d'abord avant d'être écrit. Et il se peut que l'Epître de S. Paul (vers 57) soit antérieure au texte écrit des Evangiles.

S. Paul a donc appris lui-même du Seigneur ce qu'il a déjà enseigné aux Corinthiens. Cela ne veut pas dire qu'il ne l'a su que par une révélation directe du Christ ; son récit est au contraire tellement semblable à ceux de S. Matthieu, S. Marc et S. Luc, qu'il rapporte évidemment ici la tradition apostolique déjà parfaitement fixée, dans ses termes mêmes et racontée incessamment, dans les innombrables prédications qui répandaient depuis près de trente ans l'Evangile.

S. Paul apporte toutefois des réflexions saisissantes. Non seulement il raconte comment Jésus, à la dernière Cène, prit du pain, le bénit et le donna aux disciples en disant : « Prenez et mangez, *ceci est mon corps qui sera livré pour vous* ». Et de même, pour le calice. Mais il ajoute ces mots si décisifs : « Toutes les fois que vous mangerez ce *pain* et que vous boirez ce *calice*, vous *annoncerez la mort du Seigneur*, jusqu'à ce qu'il vienne. » Et ces mots indiquent tout le sens impressionnant et grandiose de notre messe : elle est une « annonce », une reproduction imagée, symbolique, mais réelle et divine de la mort du Sauveur. A chaque messe, Jésus est mystiquement immolé de nouveau. Sa mort se reproduit sur nos autels. C'est pourquoi la collecte disait, il n'y a qu'un instant : « O Dieu, qui nous avez donné sous un Sacrement admirable le mémorial de votre Passion... »

Et S. Paul tire encore une conclusion qu'on ne retrouve dans aucun autre texte sacré, bien qu'elle soit dans la plus pure logique de tous nos textes eucharistiques : « C'est pourquoi, dit-il, quiconque mangera ce Pain ou boira ce calice indignement, sera coupable *envers le Corps et le Sang du Seigneur !* » Il ne dit pas : sera coupable envers l'image ou l'emblème ou le symbole du Corps et du Sang du Christ, mais il dit nettement : « envers le Corps et le Sang », pourquoi ? Parce que le Corps et le Sang du Christ sont réellement et substantiellement présents dans l'eucharistie. Et S. Paul insiste sur la conséquence de ce fait : « Que l'homme s'éprouve donc lui-même et qu'ainsi il

mange et boive de ce Pain et de ce Calice. Car celui qui mange et boit indignement, mange et boit sa condamnation, car il ne discerne pas le Corps du Seigneur. »

Il était difficile d'affirmer avec plus de clarté et de force cette vérité de notre foi : dans l'Eucharistie, Jésus nous a laissé son propre Corps et son propre Sang, pour nourrir nos âmes.

II. — *L'Evangile :*
Corps eucharistique et Corps mystique

Cette vérité de la *présence* réelle du Christ : Corps, Ame et divinité au Saint-Sacrement, ressort avec non moins de force de l'évangile, tiré de S. Jean. Il rapporte les insistantes paroles de la « promesse ». Un an environ avant sa mort, à la suite d'une multiplication des pains au désert, Jésus annonça, pour la première fois, son intention de donner sa chair et son Sang au monde. C'était chose si extraordinaire, si profonde, si mystérieuse et qui devait exprimer d'une manière si frappante tout le sens de l'évangile, qui est le *don* de l'*Amour infini* aux hommes, que l'on comprend pourquoi Jésus ait voulu l'annoncer en termes réitérés et formels.

« Ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment un breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui. Comme le Père m'a envoyé, lui qui est vivant, de même celui qui me mange vivra par moi. *C'est ici* en effet *le Pain qui est descendu du ciel.* Ce n'est pas comme la manne que vos pères ont mangée dans le désert et qui ne les a pas empêchés de mourir. Celui qui mange de ce Pain *vivra éternellement.* »

Nous sommes, ici, à l'un des sommets de notre foi, au dernier centre de notre culte. Par l'Eucharistie, Jésus prend possession de chacun de nous ; dans la communion, il vient en nous, il vit en nous. Et nous pouvons dire alors avec S. Paul : « Je ne vis plus, mais c'est Jésus qui vit en moi ! » Si nous comprenons bien notre divine religion, nous verrons que c'est là son but suprême : faire vivre Jésus, le Fils de l'Homme et l'Homme-Dieu, en chacun de nous, en sorte qu'il soit l'Homme universel et que nous formions tous en lui un seul corps immense et perpétuel : son corps mystique. Le Corps eucharistique du Christ contribue à la formation du Corps mystique, qui est l'Eglise prise à la fois dans l'espace et dans le temps.

* *

Nous ne saurions tirer de tout cet enseignement une conclusion plus utile que de relire lentement et avec une âme toute pénétrée d'amour le *Lauda Sion.* Il se termine par cette belle prière :

« Vous qui savez tout et qui pouvez tout, qui nous nourrissez en cette vie mortelle, faites de nous, là-haut, les commensaux, les cohéritiers et les compagnons du ciel. Ainsi soit-il.

MOIS DE MARIE

A l'école de Jeanne de France
Les dix plaisirs de Notre-Dame
VI
L'OBÉISSANCE DE MARIE

Marie obéissante ! Ce nouveau profil de la Vierge rappelle sa réponse de l'Annonciation : « Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole ». Dans ce mystère central de sa destinée toutes ses vertus entrent en jeu et nous découvrent son âme.

«... Ce qu'il a damné et perdu par désobéissance, Marie l'a sauvé par obéissance. Eve, en obéissant au serpent, a perdu tous ses enfants avec elle et les lui a livrés ; Marie, s'étant rendue parfaitement fidèle à Dieu, a sauvé tous ses enfants et serviteurs avec elle et les a consacrés à sa Majesté » *(Traité de la vraie dévotion,* n° 53).

Pourtant cette obéissance de Marie à Dieu qui se manifeste à elle miraculeusement, n'est pas celle qui doit retenir surtout notre attention. Si Dieu nous faisait connaître ainsi ses ordres et ses bons plaisirs par l'intermédiaire de notre ange gardien devenu visible à nos yeux, nous dirions tout de suite « oui ! ». Le difficile pour notre orgueil est d'obéir normalement, non pas directement à Dieu, mais à Dieu dans ses représentants, nos supérieurs à un titre ou à un autre.

Fondatrice d'un Ordre religieux d'une vie toute basée sur le vœu d'obéissance à la règle et à ses supérieurs, Jeanne de France a bien vu Marie obéissante à présenter à ses filles : celle qui obéit à la loi et aux hommes. Le chap VI^e de sa *Règle de Marie* l'indique clairement.

Pour inspirer et guider nos devoirs d'obéissance, voyons donc en Marie cette docilité *à la loi* et *à ses supérieurs.*

I. — *Son obéissance à la loi*

S. Luc met l'accent sur le caractère d'humble soumission de la Vierge dans la Présentation de Jésus au Temple. « ...Lorsque les jours de leur purification furent accomplis, *selon la loi de Moïse,* Marie et Joseph portèrent l'Enfant à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, *selon ce qui est écrit dans la loi du Seigneur :* Tout mâle premier né sera consacré au Seigneur, et pour offrir en sacrifice, ainsi que le prescrit *la loi du Seigneur,* une paire de tourterelles ou deux petites colombes » (II, 22-24).

C'était la loi, mais qui admettait des facilités dans son application. Il était loisible aux jeunes mères d'offrir leur sacrifice par procuration.

La T. S. Vierge pouvait agir ainsi. Immaculée, Mère virginale, elle n'avait nul besoin de cette purification et Jésus n'avait pas à être racheté.

Le vrai obéissant ne connaît pas casuistique ou arguties. La loi est faite pour le bien commun et il entend l'exécuter intégralement. Comme les pieuses israélites de son temps,

en esprit d'obéissance à Dieu, Marie, servante du Seigneur se fait un devoir de se rendre personnellement à Jérusalem avec son enfant et Joseph pour la Présentation.

Autre exemple de l'obéissance de Marie à la loi que Jeanne de France relève dans l'Evangile, c'est son pèlerinage annuel à Jérusalem.

Nous lisons, en effet, dans S. Luc : « ...Ses parents allaient *tous les ans* à Jérusalem, à la fête de Pâques. Quand il eut atteint sa douzième année, ils y montèrent selon la coutume de cette fête, et lorsqu'ils s'en retournèrent, les jours de la fête étant passés, l'Enfant Jésus resta dans la ville... » (II, 4-14). Ici encore la Vierge pousse l'obéissance au-delà de ce que commande strictement la loi. Elle donne l'exemple de la vertu et de l'esprit d'obéissance.

Chaque année Marie allait avec Joseph à Jérusalem.

Or, aucune prescription légale ne l'obligeait à ce pèlerinage. Par esprit d'obéissance, pour donner l'exemple, Marie ne manquait jamais de célébrer la Pâque dans la ville sainte : « Ses parents [de Jésus] allaient tous les ans à la fête de Pâques. »

Marie y amena Jésus quand il eut douze ans.

Et pourtant, chez les Juifs, ce n'est qu'à treize ans que l'enfant était tenu pour adulte et soumis à la loi. Si Marie devance le temps prescrit, n'est-ce pas un nouveau signe de son esprit d'obéissance et de piété ?

Et la Sainte Famille de Nazareth passa à Jérusalem toute la semaine pascale. Marie ne remplit pas la loi à demi. Elle ne triche pas avec elle.

II. — *Son obéissance aux supérieurs*

Nous n'avons à obéir non seulement à la loi, mais encore à nos supérieurs, qui sont auprès de nous les représentants de Dieu.

Incapable de se suffire à lui-même physiquement, intellectuellement, moralement, l'homme est fait pour vivre en société, et société dit autorité, hiérarchie, supérieurs et inférieurs. Voilà pourquoi S. Paul écrit :

« Que toute âme soit soumise aux autorités supérieures ; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu et celles qui existent ont été instituées par lui. C'est pourquoi celui qui résiste à l'autorité, résiste à l'ordre que Dieu a établi et ceux qui résistent attireront sur eux-mêmes une condamnation » (Rom., XIII, 1, 2).

Dans la société familiale, civile, religieuse où s'est trouvée insérée l'existence de la Vierge, nous n'apercevons jamais qu'une Marie obéissante.

Dans la société familiale, c'est l'époux qui est le chef. A lui de commander. « Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur » (Eph., V, 21).

L'évangile devrait nous montrer combien admirable fut l'obéissance de Marie, épouse de Joseph.

Avant son mariage avec S. Joseph, seule la Vierge a la confidence des secrets de Dieu sur son enfant, au point que son fiancé est en proie à de terribles anxiétés. Mais quand saint Joseph est informé par Dieu, quand il a pris avec lui la Sainte Vierge, quand l'enfant vient au monde, c'est lui qui reçoit les ordres du ciel sur la conduite de la Sainte Famille : pour la fuite en Egypte, le retour en Judée, l'établissement à Nazareth, Marie ne discute pas les décisions étranges de son mari de prendre le chemin de l'exil ; elle n'exhale aucune plainte sur la conduite de Dieu ni ne prétend tout diriger sous prétexte — ce qui est pourtant vrai — de plus de lumière et de plus de vertu.

Dans la société civile, l'autorité revient au chef, peu importe le nom qu'il porte : « Rendez à César ce qui est à César ». Et quand Pilate déclare à Jésus : « Ignores-tu que j'ai le pouvoir de te délivrer et le pouvoir de te crucifier », Jésus lui répond : « Tu n'aurais sur moi aucun pouvoir s'il ne t'avait pas été donné d'en-haut. »

Marie obéit aux ordres des procurateurs romains, comme elle obéit à S. Joseph. Elle accompagnera Joseph requis d'aller se faire inscrire à Bethléem, la cité de ses pères. Aucune excuse ne la retient.

Dans son Eglise, Notre-Seigneur a donné primauté à Pierre et à ses successeurs : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise ». Quand les disciples, après l'Ascension, sont réunis au Cénacle, Pierre use de ses pouvoirs pour le choix d'un nouvel apôtre.

Dès cette première réunion, on peut juger de l'obéissance de la Sainte Vierge à celui qui a été établi le chef de l'Eglise.

Elle est présente, priant avec les apôtres, les disciples et les saintes femmes pour l'effusion du Saint-Esprit. Et de tous ceux qui sont là elle est la plus sainte, celle dont la foi n'a pas failli un instant au cours de la Passion. Et pourtant elle se tait, elle écoute, elle fait ce qu'ordonne S. Pierre.

Et si la Sainte Vierge obéit ainsi à S. Joseph, à Quirinius, à S. Pierre, bien que plus élevée en dignité et d'une sainteté supérieure, c'est parce que l'obéissance a pour règle non la qualité des supérieurs mais l'autorité dont ils sont investis, et qui fait d'eux les représentants de Dieu auprès de nous. Cette attitude, toute d'effacement et de dépendance de la T. S. Vierge, indique bien chez elle le vrai sens de l'obéissance : c'est une obéissance surnaturelle, « pour le Seigneur », comme dit S. Paul quand il fixe le devoir de chacun des membres de la famille et de la société.

* *

Aux noces de Cana Marie dit aux serviteurs : « Faites tout ce qu'il vous dira. » Les âmes pieuses étendent cette parole à tous les hommes et y voient comme un résumé de toutes ses consignes maternelles ; elles ont raison.

Mais nous devons mieux comprendre qu'elle a vraiment autorité pour nous parler ainsi. Comme son divin Fils, elle a commencé par donner l'exemple. Elle a été la parfaite obéissance.

Toujours nous avons besoin de regarder vers ce modèle. Il n'y a pas peut-être de con-

séquence plus profonde du péché que celle de l'indépendance.

Mais en notre temps ce besoin de regarder vers l'exemplaire maternel se fait sentir plus que jamais.

Montrer dans le concret la parfaite obéissance de la plus haute de toutes les créatures, la T. S. Vierge, n'est-ce pas donner à réfléchir ? Personne qui ait atteint de tels sommets ! Personne qui ait pris si grande part au salut du monde ! Et pourtant elle n'a voulu être que « la servante du Seigneur » en observant la loi et en obéissant à ses représentants.

Jésus et Marie ont sauvé le monde par leur obéissance ; par l'obéissance nous les aiderons à sauver le monde et d'abord à nous sauver nous-mêmes : comme le dit saint Augustin, l'obéissance est en quelque sorte la mère et la gardienne de toutes les vertus. *(Cité de Dieu*, l. XIV, chap. 12).

VII

LA PAUVRETÉ DE MARIE

S. Bernard a gravé en trois traits l'image du Christ, Notre-Seigneur, modèle de pauvreté : il fut pauvre dans sa naissance, plus pauvre dans sa vie, très pauvre sur la croix.

Pareillement pourrait-on suivre l'existence pauvre de sa sainte Mère, la Vierge Marie : la jeune fille pauvre de Nazareth restée orpheline toute jeune, l'épouse pauvre de l'artisan Joseph, la mère pauvre d'un foyer de travailleurs, la veuve pauvre recueillie par S. Jean.

Il y a pourtant un mystère qui est par excellence le mystère de sa pauvreté. A la naissance de son Jésus dans l'étable de Bethléem, S. L.-M. de Montfort fait demander dans la récitation du rosaire comme grâce spéciale de ce mystère : *le détachement des biens du monde, le mépris des richesses, l'amour de la pauvreté.* Ce sont comme les trois degrés de cette vertu où nous apparaît déjà parvenue la jeune Mère de Bethléem qui met au monde son enfant dans les conditions providentielles d'un véritable dénuement, plus méritoire encore en pareille circonstance.

I. — *Son détachement des biens du monde*

Ce que Notre-Seigneur a béatifié, c'est moins la pauvreté de fait, que l'esprit de pauvreté, le détachement : bienheureux les pauvres de cœur... C'est en cela que consiste la vertu. Un riche peut-être un parfait détaché, et le pauvre, un envieux et un ambitieux, voire le mendiant avare qui entasse dans son matelas.

Marie de Nazareth n'était pas une miséreuse. Elle venait de se fiancer à un artisan, S. Joseph, dont le travail devait assurer leur vie.

On imagine donc naturellement et sans romancer l'Evangile que dans son modeste intérieur propret, Marie prépare avec amour le trousseau de l'enfant qui va naître. Survient le recensement de Quirinius. Il obligeait Joseph à se rendre à Bethléem. C'était chose assez malencontreuse pour le jeune foyer puisque Marie allait devenir mère.

Mais, puisque l'obligation de ce déplacement n'incombait qu'à S. Joseph, la meilleure solution n'était-elle pas de le laisser aller seul à Bethléem ? Quel motif décida Marie à l'accompagner ? Sans doute une manifestation d'en-haut qui désignait Bethléem pour être le berceau du Messie. Et sans plainte, sans regret, dans la joie de son cœur qui n'était pas dans les biens d'ici-bas mais en Dieu seul son Sauveur — *et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo* — elle laissa son chez elle, et le berceau qui attendait, et tout le trousseau préparé, confiante en la seule Providence.

Et c'est jusqu'aux dernières limites que Dieu lui demanderait ce détachement du cœur.

Ce n'est ni chez elle, ni à l'hôtel, ni chez des amis, que Marie mit au monde son enfant, mais dans une de ces excavations où les gens parquaient leur bétail à l'abri. Point de berceau pour le recevoir, mais seulement une mangeoire d'animaux. Et la Vierge le dépose dans cette crèche après l'avoir enveloppé des quelques langes, le strict nécessaire, qu'elle avait pu emporter.

Quel détachement lui a été demandé, et qu'elle a accepté, non seulement de ses biens à elle mais de tous les biens de ce monde, et les plus chers à une mère, ceux qui font plus douce la venue d'un enfant !

II. — *Son mépris des richesses*

Les cérémonies légales qui suivaient la naissance de tout enfant ou de tout premier-né, vont nous faire voir jusqu'à quelle limite la T. S. Vierge pratiqua ce détachement des biens du monde.

La première de ces cérémonies était la circoncision et de l'imposition du nom qui avait lieu le huitième jour. Elle était le signe extérieur de l'alliance conclue autrefois entre Dieu et Abraham, et c'était toujours grande fête familiale (cf. Luc, I, 57, 79).

Mais quelle brève notation ici, surtout si on la met en parallèle avec la circoncision de Jean-Baptiste. « Les huit jours étant accomplis pour la circoncision de l'Enfant, il fut appelé Jésus, nom que l'ange lui avait donné avant qu'il eût été conçu dans le sein maternel » (II, 21). On devine que la fête de famille dut être bien modeste. Il n'est point question de parents ni d'invités. Elle dut se faire sans grands frais.

Laissons les suppositions basées sur le seul silence de l'Evangile et relisons le texte :

La loi de la purification portait l'obligation d'une offrande au Temple par la jeune mère. Or S. Luc note expressément que la Sainte Vierge se contenta de l'offrande des pauvres, « une paire de tourterelles ou deux petites colombes ».

La Présentation de l'enfant s'accompagnait également d'un versement au trésor des lévites. Il devait être de cinq sicles, soit une vingtaine de francs de notre ancienne monnaie. S. Luc ne précise pas ce que fut l'of-

frande des parents et se contente d'écrire que Marie et Joseph offrirent le sacrifice... *et ut darent hostiam :* aussi bien cette obligation ne semble pas avoir comporté pour les indigents une atténuation.

Chez nous, même dans les familles modestes, on ne regarde guère à la dépense pour le baptême de l'enfant...

Croyons que dans la conduite de la Vierge, il n'y a pas uniquement nécessité d'indigents, encore moins parcimonie intéressée, mais mépris intérieur de ces richesses qui sont si souvent obstacle entre l'homme et Dieu.

L'esprit de pauvreté de Marie allait plus loin : jusqu'à l'amour même de cette pauvreté; un dernier épisode de Bethléem va nous le révéler.

III. — *Son amour de la pauvreté*

Les Mages arrivent à Bethléem ; ils « entrent dans la maison » où loge maintenant la Ste Famille. Et ils n'entrèrent pas les mains vides. Ils étaient porteurs de riches présents, de « trésors » dit l'Evangile.

La piété a vu dans les présents des Mages un très heureux symbolisme de leur foi. « Ils offrent de la myrrhe, écrit S. Irénée, à celui qui doit mourir, de l'or à celui dont le règne ne finit point ; de l'encens au Dieu des Juifs qui se manifeste maintenant aux Gentils » *(Adv. Hær.,* III, 10). Mais avec leur valeur symbolique ils ont aussi leur valeur réelle. C'est une fortune que les Mages ont laissée entre les mains de Marie.

Et pourtant, de retour à Nazareth, Joseph se remettra à son métier. Jésus adolescent prendra la succession de son père nourricier. Dans la suite quand il parlera dans les synagogues, on s'étonnera que cet ouvrier ait tant de science : « N'est-il pas le fils du charpentier ? » (Mat., XIII, 55) ; « n'est-il pas le charpentier, le fils de Marie ? » (Marc, VI, 3).

Qu'est donc devenue cette fortune ? Je comprends que pendant l'exil il ait fallu vivre un peu sur ces réserves. Mais enfin, l'exil fut de courte durée, et la Ste Famille ne menait pas une vie dépensière.

Qu'étaient donc devenus les trésors des Mages ? — Une seule réponse plausible et qui s'accorde avec la vie de Notre-Seigneur : on en fit emploi de charité. La Sainte Vierge savait que le Maître inaugurerait un ordre nouveau qui entraînerait le renversement des valeurs anciennes : « il a comblé de biens les affamés et renvoyé les riches les mains vides. »

Dans son cœur, elle a fait définitivement choix de la pauvreté volontaire. Il ne lui suffit pas d'être détachée du peu qu'elle a et de compter pour rien les richesses. Elle veut être effectivement du nombre des pauvres.

* *

De ceux qu'il appellera à le suivre de plus près, Jésus exigera cette pauvreté effective volontaire. « Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel ; puis viens et suis-moi ! » Le vœu de pauvreté est un des trois vœux de religion.

Il ne faut point nous étonner qu'il ait choisi pour lui et pour sa mère cet état de pauvreté : « Les renards ont leur tanière et les oiseaux du ciel ont leur nid ; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête ».

Vocation de conseil, vocation d'élite et Dieu n'y appelle pas tous les hommes.

Ceux-là sont les entraîneurs, ceux qui désirent faire choc afin de rappeler aux hommes cette élémentaire pauvreté qui est le détachement des biens du monde. Car il ne parlait plus à des initiés mais à la foule quand il disait : Heureux les pauvres de cœur, car le royaume des cieux est à eux !

Si le royaume des cieux n'est plus à nous, c'est que nous avons choisi le royaume de la terre. Nous avions placé le véritable bonheur en voie de descendre au plus épais matérialisme.

Par légitime souci de progrès social, il ne faudrait pas en arriver à perdre le sens évangélique. Il y aura toujours des inégalités de condition ; le travail restera toujours la loi de Dieu ; il sera toujours vrai que la richesse constitue une occasion d'oubli de Dieu et d'ambition. A mettre trop en lumière un aspect du problème on risque de ne plus voir l'autre.

Et l'autre, c'est la primauté du spirituel, la recherche avant tout du royaume de Dieu, la faim et la soif de la justice.

La Sainte Vierge a aimé sa pauvreté.

Et par là, quel que soit notre rang social, pauvres ou riches, elle nous reste un exemple à imiter dans la situation que nous a faite la Providence.

VIII

LA PATIENCE DE MARIE

Quand nous pensons à la Sainte Vierge, quand nous la prions, toujours son image est celle d'un visage calme, reposé, très doux. Jamais nous ne l'imaginons courroucée ou seulement impatientée. Elle est la Vierge toujours accueillante. En définitive, cette idée de Marie, toujours pleinement maîtresse d'elle-même vient de l'Evangile. Aucun épisode de sa vie qui ne la montre ou du moins ne la fasse entrevoir sous ce jour. Et pourtant sa patience y a été mise à dure épreuve.

La patience ! Petite vertu en apparence. En réalité grande vertu dont S. Jacques écrit qu' « elle rend les œuvres parfaites » (I, 4), non qu'elle soit la reine des vertus — ce qui est la gloire de la charité — mais parce qu'elle apaise les tristesses et les inquiétudes et permet le départ des autres vertus.

Le Bienh. Gabriel Maria, confesseur de Jeanne de France, fut chargé de lui notifier la déclaration de nullité de son mariage avec Louis XII. Il vint donc la trouver avec le cardinal d'Albi, portant en sa manche les lettres apostoliques de cette décision. Et pour

lui faire « porter les choses en tolérance », il dit à la reine : « Madame, je vous apporte mes pleines manches de patience à vendre. marchandise de quoi vous avez toujours affaire ! »

Et la sainte reine qui devinait bien le but de la visite de répondre : « ...S'il en est ainsi, si je ne suis plus reine de France, loué soit Notre-Seigneur ! J'ai bien affaire de la patience ! »

Nous avons, en effet, bien affaire de la patience et puisque elle est « le vrai chemin de la sainteté » au dire de Ste Thérèse, ne nous étonnons pas que Jeanne de France la compte parmi les dix principales vertus de la Sainte Vierge.

Voyons donc comment Marie l'a pratiquée *face aux événements* et *face aux personnes.*

I. — *Face aux événements*

Par sa vocation de Mère du Sauveur, la destinée de la Sainte Vierge a été engagée dès sa jeunesse dans une vie mouvementée, pathétique, tragique.

Jeune fille elle apprend qu'elle sera la Mère d'un enfant voué à la souffrance pour le salut du monde ; elle ne se croit pas permis de révéler le secret de la conception virginale de Jésus à son fiancé et à son époux ; les circonstances l'obligent à mettre au monde son enfant loin de chez elle et dans un dénuement extrême ; aux premières fêtes religieuses qui suivent cette naissance elle s'entend dire qu'un glaive transpercera son âme; et déjà il faut prendre le chemin de l'exil, apprendre que des mères sont en deuil à cause de son enfant à elle, craindre au retour que l'enfant ne soit pas plus en sécurité sous Archélaüs que sous Hérode son père... En l'espace d'un an, de deux ans, à cette période de la vie de Marie qui est pour les autres, pour la jeune fille et pour la jeune mère, la vie en fleurs, que d'événements déjà qui pourraient la troubler, l'accabler, si elle n'était déjà la toute sainte. Et pourtant ce n'est que sèche énumération de faits consignés dans l'Evangile, dont ce ne serait pas imagination, de décrire le retentissement dans l'âme de Marie.

Or l'Evangile ne nous montre aucune trace de trouble, de récrimination, dans l'attitude ou dans les paroles de la Sainte Vierge, sur la conduite de la Providence. Si elle fut « troublée » à l'Annonciation, ce fut par le salut flatteur de l'Archange : « Je vous salue, pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre les femmes. »

Se serait-elle troublée devant l'avenir tragique qui s'ouvrait devant elle et à chacune de ces étapes qui en marquèrent le premier accomplissement : la misère de l'étable, la prophétie de Siméon, l'exil,... que de ce trouble elle est restée maîtresse, puisque à l'Annonciation elle a dit *oui* quand même, des lèvres et du cœur ; on ne l'entend pas murmurer mais exalter et magnifier Dieu. Jésus « était troublé » quand il annonça la trahison de Judas (Jo., XIII, 21) et devant sa passion : « Maintenant mon âme est troublée » (XXII, 27). Emotion naturelle, mais qu'il domine, qu'il conduit par son *fiat* à un acte de parfaite soumission à la volonté de son Père.

Cette patience de la T. S. Vierge en face des événements douloureux ne se démentira pas. Elle sera la même et toujours plus parfaite, pendant la vie cachée, publique, souffrante, de son Jésus.

Pendant la vie cachée. Il y a plus peine que reproche dans sa première parole à Jésus retrouvé au Temple : « Mon Fils, pourquoi avez-vous agi ainsi envers nous ? Votre père et moi nous vous cherchions depuis trois jours. » Cri maternel, échappé spontanément de son cœur en pareille circonstance. Mais quelle acceptation, quelle résignation, quelle patience, puisque, devant la réponse de Jésus mystérieuse — « ils ne comprirent pas la parole » — elle se tait, n'interroge pas, n'entame pas une explication avec son enfant.

Pendant la vie publique. Elle apparaît un jour d'altercation entre Jésus avec ses ennemis : « Votre Mère et vos frères sont là dehors et ils vous attendent » ; la présence de Marie ce jour-là n'est-elle pas aussi normale que sa présence au pied de la croix ? Elle ne connaissait ni le jour ni l'heure et elle pouvait croire son Fils en danger. Ce n'est pas l'inquiétude qui est impatience, mais qu'elle nous fasse perdre notre résignation à la volonté de Dieu.

Pendant la vie souffrante. Ce n'est plus seulement de la patience, mais la vertu cardinale de force. L'Evangile ne parle même pas de sa douleur. Il ne dit qu'une chose : « elle se tenait debout au pied de la croix » et silencieuse, comme son Fils, pareil à l'agneau conduit à la boucherie.

II. — *Face au prochain*

Chaque jour, amis ou ennemis, parents ou étrangers, supérieurs, égaux ou inférieurs mettent à rudes épreuves, d'une façon ou d'une autre, notre patience. Ce n'est pas la moindre valeur de cette vertu qu'elle soit vertu de tous les jours et de tous les instants.

A Nazareth, Marie eut-elle des ennemis ? Nous ne savons. Notre-Seigneur qui passa en faisant le bien eut des ennemis. Il en eut à Nazareth dont les habitants voulurent un jour le jeter du haut d'un pic escarpé (Luc, IV, 29). Sa mère fut peut-être englobée dans la même réprobation.

En tout cas, tous les ennemis de son Fils étaient du même coup ses ennemis. Où qu'elle ait vécu pendant l'apostolat de Jésus en Galilée et en Judée, elle n'a pas été sans recevoir l'écho de ces persécutions. Et elle apparaîtra au moment de la passion.

La patience de la mère fut sur le modèle de celle de son Fils. Si elle ne savait pas tous les détails, la prophétie de Siméon lui rappelait que son enfant serait un signe de contradiction.

Les occasions de patience ne nous viennent pas uniquement de nos ennemis. Sans le vouloir même nos meilleurs amis nous y exercent : différence de caractère, d'éducation, etc. Que de fois les apôtres eux-mêmes ne mirent-ils pas à l'épreuve l'admirable patience de l'Homme-Dieu ? Nous le sentons aux paroles de N.-S. : « Et vous aussi, êtes-vous sans intelligence ? » (Mat., xv, 16). « O insensés, hommes pesants de cœur et lents à croire ! » (Luc, xxiv, 25). « Hommes de peu de foi ».

Malgré le silence de l'Evangile sur Marie durant la vie publique nous savons qu'elle ne vit pas continuellement à l'écart du ministère de Jésus. Elle est à Cana ; elle vient le trouver un jour avec ses parents ; elle est du groupe des Saintes Femmes au pied de a croix. Certainement, ces femmes ont été son entourage habituel.

Nous les appelons les saintes femmes. Mais quelle différence de vue entre elles et la Vierge ! Rappelez-vous la démarche de la mère des fils de Zébédée qui réclame les premières places pour ses enfants à la droite et à la gauche de Jésus !... Celle qui avait cru eut à supporter leur peu de foi ; celle qui ne voulait être que la servante du Seigneur eut à s'étonner de leurs ambitions ; celle qui était la toute pure vit la pécheresse occuper la même place de choix au pied de la croix. Que de fois elle aurait dû leur dire comme Jésus à ses disciples : « Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes » (Luc, ix, 55). Quelle tentation pour une âme moins sainte de s'isoler, de s'enfermer dans sa tour d'ivoire, de se soustraire à cette friction quotidienne.

Mais le miracle de la patience en Marie fut l'œuvre de son Jésus. Déjà dans la vie des saints nous constatons que les meilleurs se sont un sujet de patience. « Cela... arrive fort souvent, note S. François de Sales, que deux hommes de bien ayant tous deux bonne intention, sur la diversité de leurs opinions, se font grandes persécutions et contradictions l'un à l'autre » ; et « que tout ainsi que les piqûres d'abeilles sont plus cuisantes que celles des mouches, ainsi le mal que l'on reçoit des gens de bien et les contradictions qu'ils font sont bien plus insupportables que les autres » *(Introduction à la vie dévote,* III, ch 3).

De Jésus à Marie il ne s'agit pas de diversité d'opinions ; il s'agit d'une volonté commune d'une plus haute perfection pour l'amour du Père. S. L.-M. de Montfort écrit cependant : « Marie est la Mère admirable du Fils, qu'il a pris plaisir à humilier et à cacher pendant sa vie, pour favoriser son humilité, la traitant de femme, *mulier,* comme une étrangère, quoique dans son cœur il l'estimât et l'aimât plus que tous les anges et les hommes » (n° 5). Et ceci « pour l'exaucer dans les demandes qu'elle lui fit de la cacher, appauvrir et humilier » (n° 3).

On peut donner d'autres interprétations à ce mot *mulier*. Il n'en reste pas moins que les paroles de Jésus à Marie au recouvrement au Temple, à Cana, dans telle ou telle circonstance, nous déconcertent ; parce que nous ne nous élevons pas sur le plan de la perfection, parce que nous taxons de pieuses interprétations que la Sainte Vierge ait désiré et demandé d'être mise à l'épreuve... quand tant de saints et de saintes n'ont demandé que cela : souffrir et être méprisés pour Dieu.

* *

Au cours d'une mission prêchée à la Séguinière en 1713, S. L.-M. de Montfort restaura une ancienne chapelle. Et il la dédia à *Notre-Dame de Toute-Patience.*

Notre-Dame de Toute-Patience ! Le titre n'existe pas dans les Litanies qui exaltent pourtant quelques-unes de ses vertus. Comme Marie, pourtant, le mérite bien et que d'occasions nous avons de le lui adresser.

Notre-Dame de Toute-Patience, parce qu'elle a pratiqué cette patience dans toute son étendue, à la perfection, jusqu'à ce sommet de désirer d'être contredite et humiliée, parce qu'elle l'a pratiquée tout au cours de sa vie avec cette circonstance qui est une de ses meilleures marques.

Et comme nous avons besoin de l'invoquer sous ce titre pour l'imiter. Il n'y a peut-être pas de vertu plus quotidienne : patience envers Dieu, envers le prochain... et envers nous-mêmes, car à nous, il nous arrive de faiblir et de nous décourager. C'est pourtant dans la patience que nous posséderons nos âmes.

BREVES CONFERENCES SUR L'HISTOIRE DE L'EGLISE

XC

CHUTE DE L'EMPIRE D'ORIENT

Eugène IV était mort le 23 février 1447. Les cardinaux entrèrent en conclave le 3 mars, au nombre de 26 : 11 italiens, 4 espagnols, 2 français, 2 grecs, un allemand, un anglais, un hongrois, un polonais et un portugais. Le 6 mars 1447 fut élu le cardinal évêque de Bologne qui prit le nom de Nicolas V et qui allait régner de 1447 à 1455. Le concile de Florence (1438-1442) l'avait mis en évidence. Dans les discussions avec les Grecs, sa science théologique, sa connaissance de la Sainte Ecriture et des Pères, l'avaient signalé à tous. Aussi Eugène IV lui avait-il confié plusieurs missions et donné le chapeau de cardinal. Une immense tâche s'imposait à lui. Il s'agissait, pour la papauté, de pacifier les esprits, de poursuivre l'œuvre de la Réforme et de reprendre l'idée de la croisade contre les Turcs. Malgré ses efforts, Nicolas V ne mènera à bien que le premier point de ce vaste programme.

C'est sous son pontificat, en 1453, que Constantinople sera prise. La postérité l'a appelé le « Pape de l'humanisme ». Mais Nicolas V n'avait d'autre but que d'encourager le